

## A noter dans vos calendriers

16 mars 2013

Marché du terroir nocturne à Nouillonpont, de 17h à 23h, à la salle des fêtes. Le CEN Lorraine tiendra un stand avec jeux, photos, documents, livres... Organisé par le Syndicat d'Initiative de Spincourt. **Entrée gratuite.**

26 avril 2013

A la découverte des animaux nocturnes de la réserve. Rendez-vous à 20h30 au parking de la réserve. Pensez à prendre une lampe frontale ! **Participation gratuite.**

26 mai 2013

Reconnaître les oiseaux par leur chant. Rendez-vous à 9h sur le parking de la réserve: les oiseaux sont matinaux! **Participation gratuite.**

15 septembre 2013

Journées du patrimoine : l'Association des Amis de Senon, les communes de Senon et d'Amel-sur-l'étang, et le CEN Lorraine vous accueillent pour vous faire découvrir les patrimoines historique, archéologique et naturel des communes. **Au programme :** visite de la réserve, visite d'un site archéologique et visite de l'Eglise de Senon. Rendez-vous à 14h30 sur le parking de la réserve. **Participation gratuite.**

10 novembre 2013

Découvrir les oiseaux hivernants. Rendez-vous à 14h30 sur le parking de la réserve. **Participation gratuite.**



## La réglementation au sein de la réserve

Depuis la création de la Réserve Naturelle Régionale de l'étang d'Amel, il existe une réglementation spécifique qui s'y applique et qui interdit entre autres sur tous les terrains situés dans le périmètre de la réserve :

- le dérangement des animaux (par exemple : bruit, pénétration dans les roseaux...);
- l'introduction d'espèces animales ou végétales;
- le prélèvement de végétaux;
- le dépôt de déchets;
- le feu;
- la collecte des minéraux et des fossiles;
- les chiens non tenus en laisse;
- la circulation des véhicules à moteur (hors chemins communaux);
- le campement;
- la baignade.

Merci de nous aider à préserver ce patrimoine naturel en respectant cette réglementation...

Les contrevenants s'exposent à une amende.

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE L'ÉTANG D'AMEL EST ÉDITÉE PAR LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LORRAINE

Antenne Meurthe-et-Moselle  
7 bis, route de Pont-à-Mousson  
54770 Thiaucourt  
cslthiaucourt@cren-lorraine.fr

Rédaction :

**Mylène TOLLIE**  
Conservatrice de la RNR  
m.tollie@cren-lorraine.fr  
Tél. 06 27 44 13 09  
Bureau : 03 29 86 19 31

Directeur de la publication :  
**Alain Salvi**,  
Président du CEN Lorraine

Conception :  
**Studio Toucan-Toucan**

Impression : **Région Lorraine**

Dépôt légal : janvier 2013

Bulletin d'information n°1  
Hiver 2012

Réserve Naturelle  
Régionale

# Réserve Naturelle Régionale de l'Étang d'Amel

Date de création par la Région Lorraine  
➤ 29 et 30/06/2006

Superficie ➤ 146 ha

Département ➤ Meuse

Commune ➤ Amel-sur-l'étang, Senon

Milieux ➤ étangs, roseaux, mares, prairies, haies...

Gestion ➤ Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

Contact ➤ Mylène TOLLIE - 06 27 44 13 09  
m.tollie@cren-lorraine.fr

Le site de l'étang d'Amel est assurément un espace naturel de très grande valeur patrimoniale. Il marie harmonieusement des milieux humides, forestiers et des prairies extensives à la lisière de la grande forêt de Spincourt et au cœur d'un grand espace classé Natura 2000.

Il est pour moi aussi le souvenir ému d'une première rencontre avec la nature en Lorraine et son extraordinaire diversité animale et végétale.

Acquis par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine en 1995 grâce déjà au soutien financier du Conseil Régional, de l'Agence de l'eau Rhin Meuse et de l'Union Européenne, le site de l'Étang d'Amel a su conserver ses modes d'exploitation traditionnels.

Élargi aux prairies communales d'Amel et de Senon, le site de l'Étang d'Amel a été classé 1<sup>ère</sup> réserve naturelle régionale de France par un vote unanime du Conseil Régional.

Ce classement de prestige qui garantit désormais la pérennité des 146 hectares d'étang et de prairies extensives vient parachever l'engagement des communes, de l'ancien propriétaire, M. Pierre De Chevigny, et du conservatoire d'espaces naturels de Lorraine.

M. De Chevigny, par un geste altruiste, a voulu que l'Étang d'Amel demeure un site naturel chargé d'histoire et de patrimoine.

C'est désormais chose faite, et il nous appartient de garder intact ce site merveilleux pour le plus grand bonheur des hommes et pour l'épanouissement d'une biodiversité d'exception.

Daniel BEGUIN

3<sup>ème</sup> Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine en charge de « L'écologie, de l'Environnement, des Ressources Naturelles, de la Biodiversité et de l'Énergie »

Les observatoires de la réserve sont libres d'accès tous les jours  
© M. TOLLIE / CEN LORRAINE

# Une réserve naturelle régionale, c'est quoi ?

La notion de "réserve naturelle" est apparue en France au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle suite à une prise de conscience grandissante quant à la nécessité de protéger certains espaces naturels vulnérables. En mai 2012, on dénombre en France 277 réserves naturelles réparties en 3 groupes :

les réserves naturelles nationales (164), les réserves naturelles régionales (107) et les réserves naturelles de Corse (6).

Elles couvrent au total plus de 2 859 000 ha. La première réserve naturelle vit le jour en 1961 dans le département de l'Isère (réserve naturelle nationale du Lac Luitel).

Un patrimoine exceptionnel au moins de niveau régional

1

**"UNE RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE C'EST TROIS IDÉES FORTES..."**

Un espace naturel protégé à long terme pour les générations présentes et futures

2

3

Un lieu de sensibilisation et d'éducation à l'environnement



Deux Grèbes huppés dans la brume matinale © V. MUNIER

## Les réserves : une gestion concertée



Vue de l'étang et de sa digue © M. TOLLIE / CEN LORRAINE

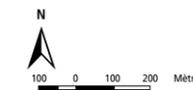
**Tout repose sur une gestion et une utilisation rationnelles des espaces naturels afin de conserver dans le meilleur état possible les milieux naturels et les espèces de faune et de flore qu'ils abritent.**

La gestion d'une réserve se fait d'une manière concertée avec les acteurs du territoire concernés : élus, agriculteurs, pisciculteurs, propriétaires privés, chasseurs... Ils constituent le Comité Consultatif de la réserve, qui se réunit chaque année pour définir et valider la gestion du site et les actions de valorisation à mettre en œuvre.

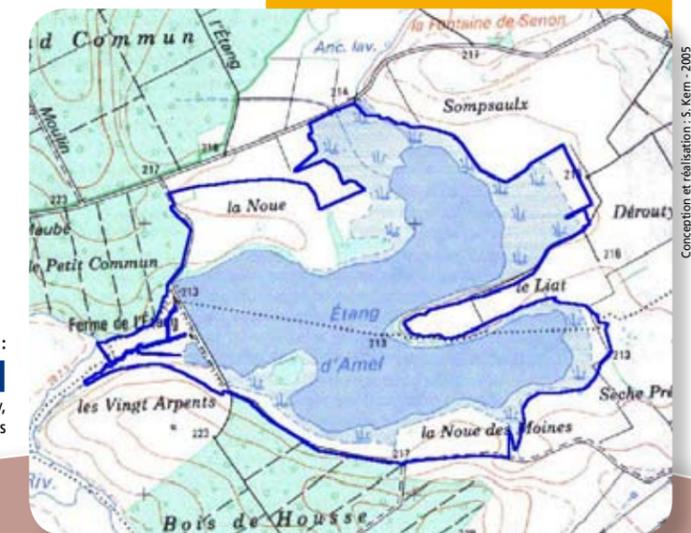
### La RNR Etang d'Amel

L'étang d'Amel est depuis de nombreuses années reconnu pour sa capacité exceptionnelle à accueillir de nombreuses espèces d'oiseaux qui, pour celles qui vivent exclusivement dans les zones humides, sont directement menacées par la disparition récente de ces milieux. De plus, la mosaïque d'habitats constituée par les mares, les roselières, les prairies, les zones forestières et agricoles avoisinantes offre un refuge pour de multiples espèces de faune et de flore.

La Région Lorraine a décidé de créer la RNR de l'étang d'Amel en 2006, avec l'accord des différents propriétaires (les communes d'Amel-sur-l'étang et de Senon, le CEN Lorraine et un propriétaire privé). La Région Lorraine a désigné le CEN Lorraine, association de protection du patrimoine naturel, comme gestionnaire de la réserve.



Périmètre de la Réserve Naturelle Régionale de l'étang d'Amel



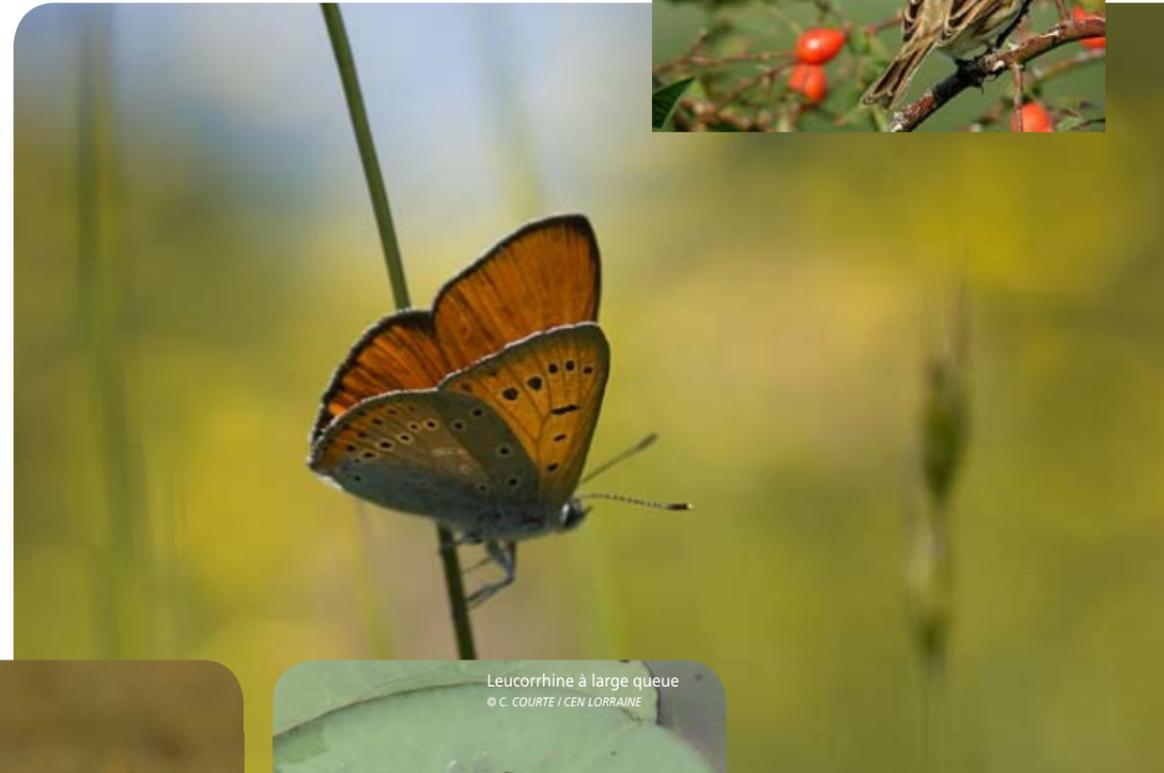
Légende : Propriétés CEN Lorraine et Monsieur De Chevigny, locations communales

### Les RNR de Lorraine

Depuis 2002, les Conseils Régionaux ont la compétence de créer des réserves naturelles régionales, ayant pour objectif de protéger les sites naturels présentant un intérêt géologique, écologique (faune/flore) ou paysager. La Région Lorraine a joué un rôle pilote en créant la première RNR de France en 2006 : l'étang d'Amel. Depuis cette date, cinq autres RNR ont vu le jour en Lorraine, dont une seconde en Meuse : l'étang de Lachaussée (classée en 2009).

# Un regard sur la biodiversité de la réserve de l'étang d'Amel...

Cuivré des marais  
© G. GAMA



Bruant des roseaux, femelle  
© H. MICHEL



Hermine  
© G. PIERRARD



Leucorrhine à large queue  
© C. COURTE / CEN LORRAINE



Rainette verte  
© M. KNOCHEL / CEN LORRAINE



Grande douve :  
plante protégée  
au niveau national  
© M. GUYOT / CEN LORRAINE



Couleuvre à collier (les yeux bleus  
montrent qu'elle va bientôt muer)  
© M. TOLLIE / CEN LORRAINE

Stellaire des marais :  
plante protégée  
au niveau régional  
© PHOTOFLORA / J.L. TASSET



## Pourquoi protéger un étang ?



Dés explications sur l'étang  
lors d'une visite guidée  
© M. TOLLIE /

### Les étangs présentent des intérêts écologiques et paysagers :

- a - amélioration de la qualité de l'eau, si l'étang est géré extensivement
- b - régulation de la ressource en eau (rôle d'éponge)
- c - réservoir d'une biodiversité exceptionnelle
- d - éléments forts du paysage

### Et également des intérêts économiques, sociaux et culturels :

- a - pisciculture
- b - activité agricole
- c - activités récréatives et touristiques
- d - valeurs socioculturelles fortes

### Les menaces qui pèsent sur les étangs et les zones humides en général

Au cours du dernier siècle, plus de la moitié des milieux humides a été détruite. Ces zones sont encore aujourd'hui menacées, principalement en raison de l'urbanisation, de l'intensification de l'agriculture, des pollutions...

### Un peu d'histoire... sur l'évolution des usages des étangs

Les étangs ont été créés à l'origine pour la pisciculture par les moines (l'étang d'Amel fut créé par les moines de l'Abbaye de Gorze au XIII<sup>e</sup> siècle) puis, par les propriétaires fonciers, pour des raisons alimentaires et économiques. D'autres usages ont pu être associés, comme la mise en culture lors des assecs, l'irrigation, la production d'énergie pour les moulins et les forges, ainsi que des usages liés aux loisirs : activités sportives, pêche, chasse, et plus récemment loisirs récréatifs. Or, le développement récent des nouveaux usages des étangs, associé aux grands changements agricoles, n'est pas toujours compatible avec le maintien de leurs richesses écologiques et la préservation de la ressource en eau...

# La conservatrice de la Réserve Naturelle Régionale de l'étang d'Amel...

Afin de remplir pleinement son rôle, le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine a mis en place un conservateur de réserve depuis l'année 2007.

Mylène Tollié, succédant à Mathieu Guyot, est installée dans les bureaux du Centre Culturel et Touristique d'Étain.

## Ses missions...

- Gestion budgétaire et administrative de la réserve
- Inventaires des espèces animales et végétales
- Animations auprès du grand public et des scolaires
  - Suivis des travaux de gestion
  - Relais auprès des habitants
- Surveillance du site et recherche d'éventuelles infractions au règlement



Gestion administrative de la réserve  
© CEN LORRAINE



Infraction : circulation de véhicules à moteur au sein du périmètre de la réserve  
© CEN LORRAINE

## Rédaction et mise en œuvre du plan de gestion de la réserve

Le nouveau plan de gestion de la réserve, qui couvre les années 2012 à 2017, a été approuvé par les différentes instances chargées d'émettre leur avis : le Comité Consultatif de la réserve et le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Il

devrait être validé par la Région Lorraine en fin d'année 2012. Ce document a pour objectif de planifier l'ensemble des actions à mener sur la réserve, afin de préserver au mieux les richesses qui s'y trouvent.



Animation grand public sur la réserve  
© CEN LORRAINE

## Un sentier pédagogique autour de la réserve



Nouvel observatoire de la réserve  
© M. TOLLIE / CEN LORRAINE

Un sentier pédagogique est en cours de réalisation autour de la réserve.

Les Réserves Naturelles Régionales sont des lieux de protection de la nature, mais aussi des lieux de découverte et de sensibilisation à l'environnement.

Afin de pouvoir faire le tour de la réserve et d'avoir au fil de la promenade des informations sur ce site, un sentier pédagogique est en cours de construction. Il sera ponctué de plusieurs panneaux pédagogiques et de deux observatoires. Le second observatoire, construit en 2012 est situé au sein du périmètre de la réserve, au lieu-dit la Noue des Moines sur la commune d'Amel-sur-l'étang.

## Des chevaux sont arrivés

Les chevaux peuvent être utilisés pour gérer les milieux naturels.

Sur la réserve de l'étang d'Amel, deux chevaux Konik Polski (ou Tarpan) vont permettre, par leur pâturage en bout de cornée de Senon, de limiter la progression de la roselière en mangeant les jeunes pousses de roseaux et ainsi, permettre l'expression d'autres espèces de plantes, typiques des milieux plus ouverts comme les prairies humides. De nombreux insectes et oiseaux aimant ces milieux devraient alors profiter de ce pâturage. Les chevaux seront parqués derrière la Ferme de l'étang lorsque la nourriture se fera trop rare dans leurs parcs en fond de cornée.



Dlawik et Osiris, des gestionnaires naturels...  
© M. TOLLIE / CEN LORRAINE